

#LoiBlanquer,  
« école de la confiance »



Art.6 Des usines des savoirs

Un collège + plusieurs écoles  
= un établissement des savoirs fondamentaux

= plus qu'un seul "adjoint" en charge des écoles

**NON À LA LOI BLANQUER, OUI À UN AUTRE PROJET POUR L'ÉCOLE**

**TOUTES ET TOUS ENSEMBLE LE 19 ET LE 30 MARS !**